

EDITO

Un sondage !!! **Oui mais pour qui !!!**
 Pour faire plaisir à ceux qui l'ont écrit ! La question principale de celui-ci aurait du être : **VOULEZ-VOUS FAIRE DES NUITS ET SI OUI DE QUELLE FACON ?** Jamais cette question n'a été posée, mais malgré cela une réponse claire s'est construite → une majorité de conducteurs souhaite faire moins de nuit (premier retour de la direction), sur 66% de retour (les TC5, TC4, mi-temps n'étant pas concernés par cette réponse). Bien réfléchir sur cette problématique du travail de nuit, aurait été un atout pour tous et aujourd'hui chacun se déchire pour savoir qui « **fera ou ne fera pas les nuits** ».

Le comité de rédaction

Ce journal a été conçu avec le concours de l'équipe CFDT et financé par ses adhérents.

Prix unitaire : 06€80



DANS CE NUMERO

- | | |
|-------------------------|---|
| 1 | Edito Edito |
| 1/2 | Réunion CE du 13 mai 2004 Réunion CE du 18 novembre 2003. |
| 33/44
3/4 | Réunion DP du 13 mai 2004 Réunion DP du 18 novembre 2003. |
| 4/5 | Assurance maladie |
| 53/66
7/8 | Réunion groupe tabac 13 mai Commission de suivi sécurité du 4 novembre 2003. |

~~67/8~~ **Réunion du CE du 13 mai** Les tancarvis ont sanctionné la politique de l'échec de l'emploi ~~2004~~ **Les bombes à retardement de la suppression du 15 avril 2004.**
 Q : Approbation du compte rendu du PV de la réunion du CE du 15 avril 2004.
 R : Approuvé sans aucun commentaire.

Q : Examen du bilan social
 R : Reporté au jour où le CFDT m'intéresse.

Q : Consultation du C.E. sur le rapport de situation comparée Egalité Professionnelle Hommes Femmes

R : Un élu demande qu'une commission spécifique soit créée, comme l'indique la loi, la présidente de séance Mme le Pottier le prendra en compte..

Q : Mouvement des effectifs au 1^{er} trimestre 2004.

R : Un élu demande d'accélérer le passage des TC5 en TC 1 car 2 ans et demi pour certains d'entre eux cela est trop long. Le secrétaire du CHSCT demande de communiquer les heures des TC5 entre janvier et juin, car il pense que ceux-ci font beaucoup en début d'année et qu'en fin d'année, il y en a moins afin de ne pas payer d'heures sup.

Q : Point sur le nouveau réseau et la nouvelle image.

R : Quelques points ont changé avant Acceptation du conseil de COMADI ce 13 mai :

- Liane 3, itinéraire en branche avec deux antennes comme l'ancien réseau (La Fleurié, Val Sully) à 17 min de fréquence sur les branches.
- Liane 7, ne passera plus par la rue Marceau et Parmentier mais par le Bd Clemenceau, le Rd point J. Bouhey et le bd de la Marne pour reprendre son itinéraire d'avant (au nord). Après CH. Dumont prendra à droite, pour prendre Kennedy puis Stéarinerie et ira 4 fois par jour sur Neel (CAT APF)
- Ligne 15, le passage par la rue Verniquet est rétabli.

Le graphicaage pourra être effectué et sera suivi dès que possible par l'habillage.

Q : Circulation à l'intérieur du site, réglementation d'accès

R : Une note sera écrite par les services techniques et sera diffusée.

Q : Organisation Voiture de sécurité ?

R : D'après le protocole il faut quinze heures de présence. Celles-ci seront distribuées de cette façon :

- 6h30-9h30 (3h) voiture 1
- 16h00-20h30 (4h30) voiture 1
- 13h00-20h30 (7h30) voiture 2

Ces voitures pourront être découpées en services différents mais interviendront dans ces plages horaires. Elles seront mises en place avec le graphicaage des services au 25 octobre 2004. Par contre une organisation temporaire sera mise en place dès que les CR seront embauchés.

Q : Recrutements conducteurs.

R : Il faudra au moins 8 embauches, réparties ainsi : moitié en CFP 138 et l'autre moitié en directe.

Q : Demande de versements de la participation au titre de l'année 2003.

R : Le conseil d'administration est OK, il reste l'assemblée générale en juin et nous pourrons la verser.

Q : Information mutuelle : comptes 2003

R : Il y a 3,8% d'adhérents en plus, suite aux embauches (régime obligatoire) et quelques salariés ayant changé d'avis dans l'année.

Le compte général STRD montre un déficit, le compte de réserve reste de 306109,8€. Il y a eu plus de 10 % de dépenses supplémentaires (Consultations : +12,3%, Lunettes : +18,3%, Pharmacie : +22,1%, Prothèse dentaire : +26% Pour les retraités les hospitalisations +24% et la Pharmacie : +31%.

Les comptes seront disponibles au C.E. et apparaîtront au compte du P.V.

Q : Information assurance des locations.

R : Pour les locations, il est rappelé que les biens personnels ne le sont pas (comme pour les camions).

Q : Permanence d'été du C.E.

R : Comme en 2003 le mercredi et le vendredi en juillet et en août ?

Q : Suite à la première dotation habillement, dans le cas où le nombre de chemisiers femmes ne serait pas suffisant, est-il possible de se dépanner avec les anciens chemisiers ?

R : OK, mais avec parcimonie

Q : Pour le personnel de conduite sous traitant, y aura t-il une nouvelle dotation de vêtements ?

R : Oui, mais l'appel d'offre étant en cours, ce n'est pas encore fait. La dotation sera la même mais pour le nombre c'est chaque entreprise qui gère son quota.

Q : Avec les nouvelles embauches, combien de TC 5 changeront de groupe ? Et quand ?

R : Ceci est lié aux embauches vu en questions précédentes.

Q : Combien de départ prévus à l'atelier jusqu'à la fin de l'année ? Combien d'embauches prévues ?

R : 1 départ et demi et l'embauche est en attente.

Q : Point sur les départs en retraite.

R : 32 départs dont 24 en anticipés (merci la CFDT !!!!!!!!!!!!!!!).

Q : Résultats des services techniques, suite à notre question du 23 septembre 2003 : « trouver un système pour accrocher les pochettes monnaie à gauche du CR »

R : L'entreprise tergiverse et ne donne pas de réponse précise à ce point.

PROCHAINES REUNIONS C.H.S.C.T. LE 8 JUIN, C.E. LE 14 JUIN 2004

Réunion D.P. du Avril 2004

Questions F.O.

Un élu F.O fait remarquer que le représentant de la CFDT bien qu'il ait droit d'être présent, son titre de représentant syndical n'est pas le bon sur les P.V. de l'entreprise. Remarque du rédacteur
« POUFPOUF » évidemment il n'est pas représentant syndical comme écrit mais tout simplement représentant du (ou « pour le ») syndicat CFDT auprès des représentants des délégués du personnel.

Q : Vérifier l'ensemble du parc pour répertorier les bus présentant des anomalies au niveau de l'ouverture des portes sans le self.

R : Le problème est pris en compte et sera regardé.

Q : Revoir la conception d'ouverture de la petite porte du parking conducteur.

R : Cela a été évoqué en C.E. et sera revu avec des modalités d'application.

Q : Réfection de la bouche d'égout L18 en direction de Dijon à la hauteur du restaurant après l'arrêt seize vannes.

R : Le problème sera évoqué par C.Dugrivel le 14 mai en réunion pour la rue B.Courtois.

Q : Pourquoi le PC a t-il des problèmes avec certains agents responsables de l'atelier pour faire changer un bus.

R : M.Mabrouk explique la façon de travailler du personnel de l'atelier et fera en sorte qu'une réunion de concertation se fasse pour que des procédures de travail puissent être mises en place.

Q : Réfection du terminus de la ligne 9 à Campus ainsi que les deux fosses situées avant celui-ci.

R : Les deux fosses ont été réparées en provisoire. Un dossier est déjà parti en décembre 2003 pour les voies bus et C.Dugrivel va reconfirmer auprès des S.T. du campus la demande.

Q : Divers : Quand les CFR ont fini leur formation, pourront-ils avoir une date butoir pour passer en TC5

R : Non, à moins de changer les données actuelles gérant les TC1.

Questions C.G.T.

Q : Abri fumeur : où en sont les études le concernant ?

R : Une étude est en cours, mais pas de solution aujourd'hui.

Q : Suite à notre question de DP d'avril, où en sont les recherches sur les démangeaisons.

R : Pour la société Abilis, il n'y a eu aucun changement de produit de nettoyage. Toujours en cours de recherche.

Q : Nous demandons l'aménagement pour faire le ½ tour au terminus de Marsannay, l'installation des toilettes.

R : Le maire de la ville ne souhaite pas de toilettes, mais C.Dugrivel fera quand même la demande. Le tour n'est pas dangereux !!!!! A suivre !!!!

Q : Le trou sur le milieu du parking n'est toujours pas bouché.

R : Celui-ci sera fait en même temps qu'une autre reprise d'enrobé sur le dépôt.

Q : Qui effectuera l'entretien des bus au gaz ?

R : L'entretien traditionnel (90% du bus) sera fait par l'atelier. La partie garantie sera fait à l'extérieur et de toute façon les personnels seront formés pour ce matériel, sachant que les moteurs au gaz sont des dérivés des moteurs à essence.

Q : Qui va effectuer la sérigraphie des nouveaux bus ?

R : C'est la COMADI qui paie cet investissement et sera fait par un prestataire extérieur, ainsi que la déco.

Mis en forme

Questions C.F.T.C.

Q : Comment vont s'organiser l'entrée et la sortie des véhicules du personnel sur le parking ? **R :**

Vu en C.E.

Q : Pourquoi devrait-on libérer les casiers de la salle de restauration chaque soir ?

R : la note de service est assez explicite sur ce point, les gens de soirée peuvent utiliser un peu plus librement ces casiers et plus en particulier pour les soucis de restauration.

Q : Pourquoi les TC5 n'ont pas été consultés par le sondage ?

R : Un peu sur le même principe que les TC4 car ils ne sont pas concernés par le travail de nuit.

PROCHAINE REUNION D.P. LE 14 JUN 2004

Q : Remplacement de M. Michel Franek, PRP au 1^{er} janvier 2004 ? Où en est l'appel à candidature ?

R : Il n'y a pas d'inquiétude à avoir, quand au remplacement, cela fait partie d'un global et le recrutement en interne peut se faire très rapidement.

Commentaire : attention il y aura 3 départs dans les 5 premiers mois de l'année 2004.....

SUIVRE !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Q : Le personnel maîtrise occupant des postes de travail ne nécessitant pas d'aller sur le terrain auront-ils la possibilité dans la nouvelle tenue, de ne pas porter la cravate ? (à l'instar des CR qui n'auront aucune obligation)

R : Nous sommes allés voir les personnes qui pourraient être concernées, les méthodes et le planning et il s'avère qu'ils ne sont pas hostile au port de

Assurance-maladie

100 minutes sans convaincre

Pour la CFDT, le ministre de la Santé a passé 100 minutes sans convaincre. Ses propositions sont insuffisantes pour rendre plus efficace notre système de soins et garantir aux jeunes générations une Sécu en bonne santé.

Pour la CFDT, la réforme doit reposer sur un financement solidaire. Or, l'essentiel des mesures annoncées par le ministre vise principalement les usagers.

Instituer 1 euro par consultation, c'est mettre le doigt dans un mauvais engrenage, comme cela s'est passé pour le forfait hospitalier. Sur la dette de la Sécu accumulée depuis des années, le ministre ne propose rien d'autre que de « laisser l'ardoise » aux générations à venir, alors qu'il ne demande qu'un effort symbolique aux entreprises. L'augmentation de 0,4 % de CSG pour les retraités ne pourrait se justifier qu'avec la prise en charge de la dépendance dans le cadre de la Sécurité Sociale.

Pour la CFDT, la réforme doit permettre de garantir des soins de qualité à tous, par une meilleure organisation de notre système de soins. La CFDT approuve le principe d'un dossier médical partagé mais elle reste sur sa faim sur bien d'autres actions qui permettent de rendre plus efficace notre système de soins, comme la prévention, une meilleure répartition des médecins sur le territoire, une meilleure coordination entre la médecine de ville et l'hôpital...

À partir d'une bonne idée - le parcours de soins entre généraliste et spécialiste -, le ministre a fait une proposition dangereuse qui peut aboutir à une médecine à deux vitesses avec une liberté tarifaire pour les spécialistes, sans réel engagement de leur part.

Enfin, pour la CFDT, la réforme doit d'abord améliorer les remboursements, notamment pour tous ceux qui n'ont pas encore de complémentaire santé et qui doivent en bénéficier. Le ministre est resté très discret sur cette mesure de justice sociale.

Dans les concertations à venir, la CFDT se battra pour faire avancer ses exigences. Elle prendra également ses responsabilités, si ses propositions ne sont pas entendues par le gouvernement. ■

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

Assurance-maladie

Deux désaccords de fond

Dans le cadre de la série de consultations entamée mardi matin (18/05) par Monsieur Douste-Blazy, la CFDT a été reçue en fin d'après midi. Première réaction de François Chérèque à la sortie de cette rencontre.

« Pour le moment, les deux sujets qui nous semblent des désaccords de fond sont que toutes les mesures de contraintes, que ce soit dans les parcours de soins ou d'économies se font sur le dos des familles et des usagers et qu'on ne reparle pas du tout de la responsabilisation des professionnels de santé. En outre, en ce qui concerne le financement, la CFDT rédit son opposition à tout report de la dette de l'assurance maladie " sur les futures générations ". Il faut que la génération d'aujourd'hui (...) assume ses responsabilités, et nous souhaitons que ce problème de la dette de l'assurance maladie soit traité dans le cadre de la dette de la nation.

On ne pourra pas accepter que le gouvernement baisse les impôts pour les plus hauts revenus, les impôts les plus progressifs, taxe les plus bas revenus par une CSG qui s'applique à tout le monde, et en plus transmette la dette aux futures générations. Il y a là une logique qui ne se comprend pas.

On a prévu de se revoir lundi et mardi pour voir si le ministre a entendu ce qu'on lui a dit et c'est à ce moment-là qu'on jugera positives ou pas ses propositions. » ■

LE TABAC A LA STRD

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL LE 18 MAI 2004

Plusieurs points ont été abordés ce jour :

- ☛ Le 11 mai Le CODES a accepté la candidature de la STRD pour une aide globale par cet organisme.
- ☛ Une méthodologie spécifique au CODES sera appliquée à la STRD, en collaboration avec le groupe de travail.
- ☛ Le résultat du sondage tabac a fait apparaître :
 - 248 réponses (95 non-fumeurs, 80 anciens fumeurs, 73 fumeurs), soit un taux de réponses de 40% ce qui est honorable d'après le CODES.
 - Sur ces 73 fumeurs, 53 aimeraient s'arrêter de fumer dont 47 avec l'aide de l'entreprise.



Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

« Les Français ont sanctionné l'échec de la politique de l'emploi »

Le Nouvel Observateur - Lors des élections régionales, les Français ont largement désavoué la droite. Quelle est votre explication ?

François Chérèque - Les Français, comme ils le font régulièrement depuis 1981, ont sanctionné la politique de l'emploi de ce gouvernement. Un véritable échec ! Parce que le gouvernement a mené une stratégie à contre courant. Dans un premier temps, il a joué l'attentisme : le retour de la croissance devait régler tous les problèmes. Il n'a donc rien fait pour encourager ce retour. Et puis les Français ne sont pas sots. Alors qu'on leur annonçait que les caisses étaient vides, ils ont constaté que les cadeaux allaient pourtant aux catégories les plus aisées, comme les baisses d'impôt sur le revenu. Et, alors que la croissance ne revient pas, on lèse les ménages les plus modestes, en diminuant le traitement social du chômage, en supprimant les emplois jeunes, en revoyant à la baisse le financement du logement social. Enfin, les élections approchent et ce sont à nouveau les cadeaux pour certaines catégories : les ruralistes, les restaurateurs, les chefs d'entreprise avec le dégrèvement de la taxe professionnelle.

Ce gouvernement a voulu faire croire que la sécurité publique supprimerait les angoisses des salariés devant leurs difficultés. Alors que c'est l'angoisse du chômage qui tarabuste ce pays.

Aux régionales, les Français ont voté pour la gauche classique...

C'est un vote de contestation. Aux partis d'opposition, maintenant, de transformer cet essai en faisant des propositions crédibles s'ils veulent devenir une alternative.

Pour beaucoup de gens, vous êtes le syndicat préféré de Jean-Pierre Raffarin...

La CFDT est d'abord le syndicat préféré des Français et des salariés. Indépendante, elle négocie avec tous les gouvernements en place, lorsqu'il s'agit d'améliorer le sort des salariés. Ce fut vrai avec la gauche pour les 35 heures. C'est vrai aujourd'hui pour la réforme des retraites.

Qu'attendez-vous du gouvernement, après ce vote ?

Il doit prendre en mains, enfin, la politique de l'emploi. Il faut rétablir les emplois aidés pour ceux qui en ont besoin, et former, en les rémunérant, les jeunes de moins de 25 ans qui ne trouvent pas de travail. Attention ! Nous voulons des formations qualifiantes, qui débouchent sur l'emploi. Il n'est pas question, pour nous, d'accepter de nouveaux « stages parking ». ~~la pénibilité du métier étant une composante importante~~

Le traitement social du chômage n'est pas la seule panacée !

Bien sûr que non ! Le gouvernement doit avoir une vision de l'avenir, dire quels seront les emplois de demain. Proposer des politiques industrielles et investir dans la recherche. Enfin, le plus prometteur, c'est l'Europe. Pour être le moteur de la croissance, elle doit se doter d'une politique fiscale et monétaire favorable à l'emploi. Finissons en avec le dumping fiscal ! À ce sujet, la volonté de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre de baisser le budget européen est un déni d'Europe. Nous soutenons, au contraire, la proposition de Michel Rocard d'une taxe sur les bénéficiaires des entreprises au niveau européen.

En signant avec le Medef, l'accord qui prive des centaines de milliers de demandeurs d'emploi de leurs indemnités, vous avez trahi les chômeurs !

Je comprends la réaction des personnes concernées, qui se retrouvent dans la difficulté et sans perspectives.

Vous croyez que cela leur suffira !

Laissez-moi terminer. Je comprends que l'opinion publique soit émue. Mais revenons à l'origine du problème. Fin 2002, l'Unedic, malade du chômage, était promise à la faillite. Et, au moment où nous avons conclu cet accord, qui, avec le Pare (Plan d'aide au retour à l'emploi), favorisait le retour à l'emploi, les perspectives de croissance pour 2003 étaient de 2 voire de 2,5 %. Or, c'est l'inverse qui s'est produit : nous avons frôlé la récession. Et c'est ce moment là que le gouvernement choisit pour nous faire un enfant dans les dos ! Il réduit la durée d'indemnisation des bénéficiaires de l'Allocation spécifique de solidarité. 392 000 chômeurs en fin de droit sont concernés ! On voit bien que l'Unedic, est en train d'atteindre ses limites.

C'est à dire ?

On ne peut pas tout lui demander ! La culture a des problèmes de financement ? L'Unedic va les régler. On n'arrive plus à financer les indemnités des chômeurs ? L'Unedic va payer l'ardoise. Cet organisme n'a jamais versé autant d'allocations. Les cotisations des salariés et des chefs d'entreprise n'ont jamais été aussi élevées. Notre système est le meilleur d'Europe. Mais l'assurance-chômage n'est pas responsable de la politique de l'emploi !

Quelle est votre solution ?

Il faut permettre à l'assurance-chômage de constituer des réserves en période de croissance pour les périodes de fort chômage. Mais quand il y a des excédents, les gouvernements piochent dans la caisse comme l'a fait celui de Lionel Jospin en 2000. Surtout, l'État doit remettre au pot. Depuis 1983, date de son premier désengagement dans le financement des allocations servies aux chômeurs, la prise en charge par les gouvernements n'a cessé de diminuer.

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Aujourd'hui, l'Unedic verse 24 milliards d'euros aux demandeurs d'emploi l'État 2,4 milliards. Dix fois moins. Et l'allocation servie aux chômeurs en fin de droits (l'ASS) ne représente plus que les trois quarts du minimum Assedic, alors qu'il y a vingt ans, elle était au même niveau ! Il est urgent de faire reculer l'exclusion : je propose que tous les chômeurs en fin de droits puissent accéder à un emploi aidé, ou à une formation qualifiante, financée conjointement par l'État et l'Unedic.

Sur cet accord conclu avec le Medef, vous n'avez aucun regret ?

Je reconnais que la situation n'est pas facile pour un syndicat comme la CFDT, qui prône la justice sociale et qui a fait de la lutte contre l'exclusion son cheval de bataille. Mais ce n'est tout de même pas l'ambulance qui est responsable de l'accident ! Ce n'est donc pas sur l'ambulance qu'il faut tirer, mais sur la politique de l'emploi du gouvernement.

Pour les intermittents du spectacle, vous suivez la même logique ?

Tout à fait. Nous sommes pour sauvegarder un système qui leur soit spécifique. Mais là encore, les salariés du privé ne peuvent pas tout payer. Les producteurs, l'État et les collectivités locales, c'est à dire leurs patrons, doivent financer une caisse complémentaire.

Le gouvernement prépare une loi de « mobilisation sur l'emploi ». Qu'accepterez-vous, que refuserez-vous ?

Il n'y a pas si longtemps, à la demande des chefs d'États européens, l'ancien Premier ministre des Pays-Bas, Wim Kok, a démontré dans un rapport qu'en matière de flexibilité, la France n'avait de leçons à recevoir de personne. La coupe est pleine. 40 % des gens qui s'inscrivent à l'Unedic sont en fin de contrat à durée déterminée.

Au début de l'année, le secrétaire général de la Régie Renault, Michel de Virville, dans un rapport que lui a demandé le ministre du Travail, François Fillon, propose pourtant la création de « contrats de projet », une sorte de longs contrats à durée déterminée.

S'il s'agit de renforcer la flexibilité, il n'en est pas question. En revanche, s'il s'agit de négocier des contrats servant à améliorer des contrats à durée déterminée, pourquoi pas ? Mais souvenez-vous : l'accord Unedic de 2000 prévoyait cette possibilité. Depuis, aucune branche professionnelle n'a saisi la perche !

Le gouvernement prévoit également de renforcer le contrôle des chômeurs.

Cela ne créera pas un seul emploi. Si, en plus, le gouvernement propose à l'Unedic de jouer ce rôle, il n'en est pas question.

En revanche, si on donne à l'ANPE les moyens de mieux accompagner les demandeurs d'emploi, nous sommes pour. À condition, bien sûr, que l'on définisse ce qu'est un « travail acceptable » : quelle qualification, quelle rémunération, quel déplacement géographique pour le demandeur d'emploi.

Le Medef vient de faire quarante propositions pour changer le Code du travail. Qu'en pensez-vous ?

Surprenant, alors que nous sommes en train de négocier sur les restructurations ! Est-ce que le patronat veut casser ces discussions ? En tout cas, si la négociation débouche sur un projet d'accord, la CFDT ne s'engagera pas tant que le gouvernement ne mettra pas sur la table ses propres projets.

La CFDT demande à l'État de négocier à sa place !

Chat échaudé craint l'eau froide... Depuis l'affaire de l'Allocation spécifique de solidarité, nous voulons des garanties avant d'aller plus loin. La loi Fillon sur le dialogue social permet aux entreprises de négocier des accords qui dérogent aux textes conclus au niveau des branches dans certains cas, dont les restructurations. Le rapport de Virville, préconise également d'affaiblir la représentativité des organisations syndicales dans l'entreprise, et la possibilité de rompre des contrats de travail de gré à gré, entre l'employeur et le salarié. Ça suffit ! À quoi sert un accord négocié sur les restructurations si la loi permet ensuite aux employeurs de licencier comme ils veulent ?

Le gouvernement prépare également une réforme de l'assurance-maladie...

D'abord, la pire des réformes serait de ne pas en faire. Sinon, l'État continuera à diminuer sa participation et à transférer une partie des remboursements vers les assurances complémentaires. Et, donc, à sanctionner les plus modestes et les retraités. En plus, en accumulant les dettes, on pénalise les générations futures.

Quelles sont vos exigences ?

Une couverture complète pour tout le monde. Et pour abaisser les poids des assurances complémentaires, il faut les associer au système. De cette manière, ces assurances ne sélectionneront plus les patients en fonction des risques et on fera reculer le risque de privatisation. On paie en fonction de ses moyens. On est remboursé selon ses besoins. Nous refuserons des remboursements de médicaments utiles. Donc, pas question d'accepter un forfait sur les boîtes de médicaments, ni de bonus-malus.

Le gouvernement parle de « nouvelle gouvernance » pour la Sécurité

Il faut redéfinir le rôle de l'État. C'est lui qui doit décider de la politique de santé, du budget. L'assurance-maladie, dans laquelle sont représentés les partenaires sociaux doit piloter le système de soins.

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme

Mis en forme

Mise en forme : Puces et numéros

Enfin, il faut réorganiser les synergies entre la médecine de ville et la médecine hospitalière.

Mais qui va payer ?

Avant de penser aux recettes, il faut réformer. Par exemple, résoudre les problèmes de surconsommation médicale. En France, chaque année, 130 000 personnes sont hospitalisées parce qu'elles prennent trop de médicaments. Et inciter les médecins à s'installer dans les régions où ils ne sont pas. Ensuite, si c'est nécessaire, il faut privilégier la CSG. C'est la cotisation la plus juste puisqu'elle pèse sur tous les revenus. La CFDT veut en outre une contribution sur les bénéfices des entreprises affectée à la sécu.

Mais de toutes façons, la santé va coûter de plus en plus cher !

C'est inéluctable. Il est mensonger d'affirmer que l'on va faire baisser les dépenses. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas faire de réforme. Au contraire. Sinon, ce sera un nième plan de sauvetage, coûteux pour les usagers et sans efficacité pour l'avenir.

vous venez de prendre une claque aux élections professionnelles à la SNCF... Vous payez l'accord sur les retraites ?

Nous payons, c'est vrai, les départs des militants hostiles à cette réforme. Le paradoxe, c'est que les cheminots n'étaient pas concernés. Le désaccord était bien sur le type de syndicalisme qu'ils voulaient et que nous voulons, nous.

Où en sont vos rapports avec la CGT ?

À mon grand regret, il n'y a plus de dialogue entre Bernard Thibault et moi. Par contre, sur l'assurance-maladie par exemple, nos équipes se rencontrent régulièrement. J'espère qu'on va dépasser cette période difficile. Si l'on veut renforcer le syndicalisme en France, il faut que la CFDT et la CGT confrontent leurs idées, en dégagant des terrains d'entente, en gérant les désaccords. Les tête-à-tête en chiens de faïence n'ont jamais été bons pour le syndicalisme.■

Source : Propos recueillis par Martine Gilson pour Le Nouvel Observateur du 1er avril 2004 Entretien reproduit avec l'aimable autorisation du Nouvel Observateur.

*** La CFDT STRD m'intéresse***

NOM, Prénom :

Téléphone :

Adresse :

.....

.....

Mise en forme : Puces et numéros
Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme
Mis en forme
Mis en forme
Mis en forme

- Je souhaite avoir des informations sur la CFDT (CFDTdelastrd@aol.com)
- Je souhaite adhérer à la CFDT (<http://CFDTDELASTRD.SITE.VOILA.FR>)

Mis en forme
Mis en forme
Mis en forme

Coupon à remettre à :

Dans la boîte aux lettres du syndicat située vers l'entrée C.E. avec les autres boîtes.

OU vers

Mr ROUSSELET Daniel (Conducteur)

Mise en forme : Puces et numéros
Mis en forme
Mise en forme : Puces et numéros

Mr CHAUMONNOT Hervé (Agent de Maîtrise)

Mme ROUX Sophie (Conductrice)

Mis en forme

Bulletin section CFDT de la STRD

Mr CONTASSOT Pascal (Agent de Maîtrise)

Mr CHAUMARTIN Alain (Conducteur)

Mr SOREZ Olivier (Agent de Maîtrise)

Mis en forme

Mis en forme